



# AVIS

**La Commune recherche un ou une  
PATROUILLEUR OU PATROUILLEUSE SCOLAIRE  
à temps partiel (23%)**

**Mission :**

Le patrouilleur ou la patrouilleuse veille à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés et situés à proximité des bâtiments scolaires. Il-elle les protège des dangers de la circulation en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans la mesure du possible, le-la patrouilleur-patrouilleuse contribue à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation.

**Horaires :**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

le matin	de 07h45 à 08h45 (60 min.)	de 11h30 à 11h50 (20 min.)
l'après-midi	de 13h10 à 14h00 (50 min.)	de 16h00 à 16h20 (20 min.)
- Mercredi matin de 07h45 à 08h15 (30 min.) de 11h30 à 11h50 (20 min.)

Uniquement durant les périodes scolaires

**Conditions :**

- Être âgé-e de 20 ans révolus et satisfaire aux conditions légales
- Faire preuve de ponctualité et être apte à travailler à l'extérieur par n'importe quel temps
- Présenter impérativement un extrait de casier judiciaire ([https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/privatauszug\\_fr](https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/privatauszug_fr)) et un certificat de bonne vie et mœurs ([https://ge.ch/policecbvm\\_public/formulaire/](https://ge.ch/policecbvm_public/formulaire/))
- Suivre avec succès la formation théorique prévue avant l'entrée en fonction
- Domicilié-e à proximité de Genthod, un atout

**Délai de réponse**                    **lundi 17 juin 2024**

**Entrée en fonction :**            **1<sup>er</sup> septembre 2024**

Les offres de service, accompagnées des documents usuels et d'une photographie, sont à adresser sous pli confidentiel à :

**M. Yvan Rochat, Secrétaire général**  
**Mairie de Genthod - 37, rue du Village, 1294 Genthod**